RÉGLEMENTATION

Emplois d'avenir mode d'emploi

PAGE 14 »

AIDES

Fonds de revitalisation, pour qui ?

PAGE 14 »

FORMATION

Le campus des commerçants

PAGE 15 »

Entreprises 80

LE MENSUEL DE LA CCI AMIENS-PICARDIE

Numéro 165 - Mai 2013

www.amiens-picardie.cci.fr

ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES

Laroche Industries conforte sa position

Impulsée par Aerolia, l'industrie aéronautique se porte bien. En s'installant sur l'aéropôle de Picardie à Méaulte, le groupe Laroche Industries se rapproche encore davantage de son premier client avec de belles perspectives d'activité et d'emploi.

PAGE 2 »

© : Cyrille Struy

DOSSIER

ACCUEIL-MOBILITÉ

Bienvenue à Amiens

De nombreux salariés, dirigeants, ou créateurs d'entreprise arrivent à Amiens suite à une mobilité professionnelle. Grâce au service accueil-mobilité, la CCI Amiens-Picardie les accompagne, eux et leurs familles, dans cette nouvelle aventure. Un dispositif gratuit au service des entreprises pour les accompagner dans le recrutement de leurs collaborateurs.

P.8-9 »

© : Cyrille Struy

AILLEURS : **Une parc naturel marin** en Picardie Maritime **P.7**

E-CCI : **www.apprentissage.cci.fr** **P.13**

TENDANCES : **Consommation :** la sécurité, un enjeu pour demain ? **P.14**

INFOS CCI : **Une maison des entreprises et du territoire** à Péronne **P.15**

CCI AMIENS PICARDIE

Rédaction : CCI Amiens-Picardie - Service communication - 6, boulevard de Belfort - 80000 Amiens - Tél. 03 22 82 22 69 - anne.feger@amiens-picardie.cci.fr

Publicité : PMP, 29, rue de la République - 80000 Amiens - Tél. 03 22 82 84 00 - Fax : 03 22 82 84 19

Directeur de la publication : André Alexandre ◦ Rédactrice en chef : Anne Féger ◦ Comité éditorial : André Alexandre, Daniel Chenal, Daniel Gay, Jean-Jacques Laurent, Sylvie Pruvost, Lorna Thuillier, Béatrice de Villeneuve ◦ Rédaction : Graziella Basile, Stéphanie Bescond, Isabelle Boidanghein, Anne Canonne, Sophie Desmaret, Kaltoume Dourouri, Carole Gervais, Elisabeth Gillion, Matthieu Hérault, Guillaume Lamory, Carole Legris, Éléonore Lelong, Guillaume Roussange, Nathalie Saillard, Caroline Sueur ◦ Secrétariat de rédaction et coordination : Ombeline Chivé, Laëtitia Déprez ◦ Iconographie : Yveline Quillien ◦ Conception : Mizenpage - www.mizenpage.com ◦ Maquette : La Voix du Nord ◦ Impression : IPS ◦ ISSN : 1269-326x ◦ Dépôt légal à parution.

ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES

© : Caroline Sueur

Saint Louis Sucre investit au total 90 M€ à Roye P.2 »

ENTREPRISES

Bayard Distribution, la culture du goût P.3 »

COMMERCES

bulthaup à Amiens, la qualité allemande P.3 »

ENTREPRISES

GHM Hydronord prend de la hauteur P.3 »

ENTREPRISES

Idex optimise sa production de compost P.5 »

OISE

La success story de Saverglass P.7 »

La vitrine du mois

© : Cyrille Struy

Du neuf dans le rétro

Quentin Tourneur, responsable du magasin Adidas Originals à Amiens

AGROALIMENTAIRE

Saint-Louis Sucre investit au total 90 M€

» Un vaste programme de rénovation est en cours à la sucrerie de Roye. Un investissement de 55 millions d'euros, qui s'ajoute aux 35 millions d'euros des trois dernières années, pour améliorer les consommations énergétiques et rendre la sucrerie très compétitive. Explications.

© : Caroline Sueur

Datant de 1828, la sucrerie se modernise, pour un montant de 55 millions d'euros.

L'usine, où la betterave devient sucre, subit actuellement une véritable cure de jouvence. Une métamorphose de 55 millions d'euros. Pour cette somme colossale, la quasi totalité des ateliers va être remise au goût du jour notamment la cour à betteraves (réception des camions), les secteurs lavoir, épuration et évaporation (voir encadré). Ces travaux vont s'étaler sur les six à sept ans à venir. Une tour de diffusion verticale vient d'être fraîchement installée et sera opérationnelle pour la prochaine campagne betteravière. L'atelier de cristallisation a quant à lui déjà été rénové lors de la campagne 2012. Il a nécessité un investissement de 35 millions d'euros.

Moderniser pour améliorer

Ces travaux sont en adéquation avec l'usine flambant neuve sortie de terre fin 2009: Roye Conditionnement, spécialisée dans le tamisage et le conditionnement du sucre. « *Dirigée par François Verhaeghe, Roye Conditionnement représente un investissement de 105 millions d'euros. Südzucker (premier sucrier européen, dont fait partie Saint-Louis Sucre) a accepté ce projet : c'est l'investissement le plus important dans le milieu sucrier en Europe depuis ces dernières années* », se réjouit Guy Le Pargneux, qui dirige Saint-Louis Sucre. Roye Sucrerie compte 90 salariés permanents auxquels s'ajoutent 70 saisonniers lors de la période betteravière. « *La Picardie est la première région française productrice de betteraves. Plus de 600 camions par jour (soit un toutes les deux minutes), 7 jours sur 7 pendant 110 à 115 jours, alimentent l'usine* », conclut Guy Le Pargneux. La betterave a de beaux jours devant elle. Saint-Louis Sucre aussi.

■ Saint Louis Sucre
55, av. du Général de Gaulle
à Roye
Tél. 03 22 87 74 00
www.saintlouis-sucre.fr

© : Caroline Sueur

Guy Le Pagneux, directeur de Saint-Louis Sucre à Roye.

DE LA BETTERAVE AU SUCRE EN NEUF ÉTAPES

1. Le lavage : les betteraves sont brassées dans un tambour tournant qui permet le nettoyage.
2. Le découpage : une fois lavées, les racines sont découpées en fines lamelles appelées les cossettes. Cette opération permet au sucre de sortir rapidement et totalement des cellules de la betterave.
3. La diffusion : les cossettes sont introduites dans un tambour tournant, le diffuseur continu. Il permet de faire progresser les cossettes à contre-courant d'une eau chaude : on obtient un jus de diffusion.
4. L'épuration : le jus de diffusion est à son tour épuré pour éliminer les impuretés.
5. La concentration : l'excédent d'eau est éliminé par évaporation. Le jus devient un sirop très concentré en sucre, prêt à être cristallisé.
6. La cristallisation : le sirop est amené à saturation dans des appareils sous vide appelés « cuites ».
7. La centrifugation : la masse cuite est introduite dans des turbines à sucre tournant à grande vitesse pour séparer le sucre blanc de l'eau mère.
8. Le séchage : le sucre est pur et séché.
9. Le stockage : le sucre est stocké dans des silos et expédié en vrac vers les industries ou les conditionnements.

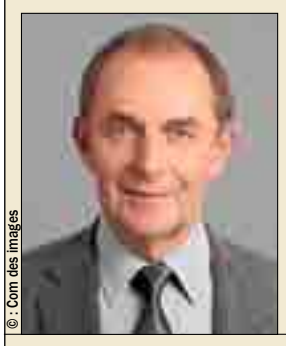

© : Com des images

TROIS QUESTIONS A :

■ **JEAN-CLAUDE OLEKSY,**
Membre de la
CCI Amiens-Picardie
Président du MEDEF Somme

E80 : Pourquoi les chiffres de l'apprentissage sont en baisse en France comme en Picardie ?
Jean-Claude Oleksy : Le nombre de nouveaux entrants est en diminution d'environ 3 % en Picardie entre 2011 et 2012. Ces chiffres nous alertent car l'apprentissage est un dispositif de formation qui a fait ses preuves. Mais la diminution des commandes et la faible visibilité du marché n'incitent pas les chefs d'entreprise à investir dans la formation. Le dispositif est relativement instable du point de vue de la réglementation, pas suffisamment souple et un peu cher. Cependant le principal obstacle reste la difficulté à trouver des apprentis.
E80 : Au-delà des chiffres, y-a-t-il des tendances ?
J.-C. O. : On remarque une évolution qualitative du niveau de l'apprenti. Alors que les niveaux 4/5/6 (sans qualification, CAP, BEP) sont en chute, les niveaux 3/2/1 (BTS, DUT, licence, Bac + 5) sont en progression. Cette évolution vers l'enseignement supérieur change l'esprit de l'apprentissage et ne résout pas les problèmes des TPE et PME. On remarque aussi que les contrats de qualification sont peut-être mieux adaptés aux attentes des entreprises.
E80 : Êtes vous inquiet ?
J.-C. O. : La souplesse et l'adaptabilité sont nécessaires pour développer l'entreprise et l'emploi. Notre rôle est de veiller à l'acquisition par tous des compétences en adéquation avec les besoins de nos marchés. L'apprentissage est un excellent moyen de recrutement et d'insertion des jeunes. Soyons vigilants et permettons à ce dispositif de s'adapter à la réalité du terrain et de la demande. La bataille n'est pas gagnée d'avance notamment pour les métiers du tourisme, du commerce et de la restauration qui cherchent leur modèle de financement pour la formation de leurs apprentis.

AÉRONAUTIQUE

Laroche Industries conforte sa position

» Impulsée par Aerolia, l'industrie aéronautique se porte bien. En s'installant sur l'aéropôle de Picardie à Méaulte, le groupe Laroche Industries se rapproche encore davantage de son premier client avec de belles perspectives d'activité et d'emploi.

Laroche Industries, c'est 17 millions de CA, 100 salariés à Toulouse et bientôt autant à Méaulte. Hervé Pouyet, président du directoire du groupe Laroche et président de Laroche Industries, explique cette implantation : « *Nos premières réflexions pour Méaulte datent de 2006. Dédié à Aerolia, ce site permet aussi un rapprochement avec d'autres clients du groupe : Air France, Aircelle, Bombardier, Dassault Aviation ou encore Sonaca et Sabca en Belgique… Confortés dans notre projet de 2,5 M€ par l'extraordinaire dynamique locale, nous nous sentons accueillis. Nous disposons d'une volonté politique de développer l'industrie. C'est louable, courageux et très motivant.* » Spécialiste en conception, réalisation, mise au point et maintenance d'outillages de mise en référence d'assemblages de haute technicité, en particulier dans le domaine de l'aérostructure, Laroche Industries a collaboré avec Airbus, à Toulouse.

Industrie de pointe

Mais pour les chaînes de montage de l'A380, l'avionneur souhaitait des prestations globales de réalisation de chantier (Work packages). Laroche Industries a alors développé l'intégralité des compétences nécessaires en méthode d'organisation, process, qualité, support à la production, management et amélioration continue. Elle met désormais son savoir-faire au service des industries de pointe avec, comme engagement, l'optimisation permanente de son efficience pour ses clients. Arnaud Soulet, directeur du site poursuit : « *Notre activité est exponentielle. 24 salariés sur Aerolia en 2012, nous sommes 50 et bientôt 80 fin 2013. Nos besoins en recrutement sont donc énormes, et nous restons confiants. Les gens d'ici ont la valeur du travail. Nous nous inscrivons dans la dynamique locale en faisant travailler des sous-traitants régionaux avec la volonté de les faire évoluer avec nous.* »

© : Cyrille Struy

Arnaud Soulet, directeur du site et Hervé Pouyet, président de Laroche Industries.

■ Laroche Industries
Aéropôle de Picardie
à Méaulte
Tél. 03 22 74 37 25
www.laroche-groupe.fr

AGROALIMENTAIRE

Bayard : la culture du goût

»Bayard Distribution produit et distribue dans le monde entier une gamme de pommes de terre sélectionnées pour leur saveur. Le succès de ces stars de la cuisine ne se dément pas, d'où la nécessité d'étendre le centre de conditionnement et d'expédition à Laucourt, dans le Santerre.

© Com des images

Adèle Bayard et Françoise Bayard se réjouissent du succès des pommes de terre produites dans le Santerre.

« On est intransigeant sur la qualité et la saveur », souligne Françoise Bayard qui gère la société créée il y a 15 ans avec Bertrand, son mari. Depuis, leur fille Adèle a rejoint l'entreprise pour s'occuper du marketing.
Les agriculteurs installés dans le Santerre valorisent un terroir inégalé pour la pomme de terre. Il fallait se distinguer en produisant des pépites plutôt que de la simple patate : *« comme un bon vin, la saveur est d'abord liée au terroir, puis au savoir-faire et au cépage »*, résume Françoise. Ils ont donc choisi des variétés pour le goût, les font cultiver à une trentaine d'agriculteurs suivant un cahier des charges rigoureux, les conservent dans un espace froid bien ventilé, les conditionnent avant de les expédier dans la distribution spécialisée (Métro, Grand Frais), les épiceries fines et chez les fournisseurs des chefs étoilés. L'emballage est distingué, moderne, coloré et il donne des indications de cuisson, plus un petit rappel nostalgique sur l'histoire de la famille Bayard, agricultrice dans la Somme. *« Nos pommes de terre doivent être excellentes, belles, fraîches, calibrées et séduisantes. Proposer un produit basique n'interdit pas la modernité, les consommateurs recherchent un légume authentique et savoureux, beaucoup plus qu'un prix. Quand ils cuisinent chez eux, ils en font une fête, pas question de les décevoir »*, précise Bertrand. Bayard Distribution a quadruplé le chiffre d'affaires depuis 2006 avec une innovation décisive : les pommes directement micro-ondables. *« Finies la corvée de pluches et la vaisselle, on entre en cuisine juste pour le plaisir ! »*
Les clients restent fidèles à la maison et rencontrent la famille Bayard dans les salons internationaux comme le SIAL à Paris et Fruitlogistica à Berlin. Françoise se rend aussi chez les grands chefs, pour accélérer le partenariat développé avec le Top chef Pierre Sang Boyer à Paris.

UNE CROISSANCE RÉGULIÈRE

Bayard Distribution augmente son activité d'année en année. *« L'affaire est rentable car on est très réactif, et c'est une entreprise familiale »*, assure Françoise. Il faut ajouter que sa réputation repose sur des cultivateurs très pros et attachés à la société, qui pratiquent l'agriculture raisonnée. *« Nous réalisons des essais durant des années pour trouver de nouvelles variétés au goût du jour et diversifier notre offre. »* Actuellement, le chiffre d'affaires s'élève à 6 millions pour 25 salariés et Bayard aligne deux gammes, une fondée sur l'utilisation (frites, purée, vapeur...) et une liste de superstars au nom de rêve comme Princesse Amandine, ''la Blue Belle qui sourit'', la corne de gâte rosée et fondante, la vitelotte violette, qui fleure la châtaigne, et la Juliette des sables iodée comme la Baie de Somme.

■ Bayard Distribution
12, rue de la Justice
à Laucourt
Tél. 03 22 87 00 34
www.bayard-distribution.com

> « Proposer un produit basique n'interdit pas la modernité, les consommateurs recherchent un légume authentique et savoureux, beaucoup plus qu'un prix »
>
> Françoise Bayard, gérante de l'entreprise

COMMERCES

La qualité allemande dans la cuisine

»Anne-Lise et Pierre-Geoffroy Léonard ont ouvert le magasin bulthaup, une enseigne dédiée à l'univers de la cuisine dans un style à la fois esthétique, fonctionnel et où le « less is more » a toute sa place.

bulthaup est une marque allemande et haut de gamme en matière de cuisine qui continue de séduire ce couple amateur d'architecture et de design, puisqu'ils possèdent déjà un premier magasin bulthaup au Touquet. La cuisine est bel est bien devenue un lieu de vie par excellence. C'est dans cet esprit que la marque bulthaup, née en 1949 en Basse-Bavière, a pensé ses cuisines pour donner envie de faire la cuisine. En 2013, Amiens accueille le 33e point de vente français de la marque au design intemporel. *« C'est véritablement ce qui nous a plu chez bulthaup, une histoire avant tout familiale, une identité, des produits haut de gamme certes mais pas clinquants »*, assure Pierre-Geoffroy Léonard. *« C'est quelque chose qu'il faut vivre avant tout. D'ailleurs on ne parle plus de cuisine, mais d'espace de vie »*, poursuit Anne-Lise Léonard. En effet, les modèles sont au nombre de trois, b1, b2 et b3. Tous ont cette beauté sobre, synonyme de simplicité et de grande liberté.

© Laurent Desbois

bulthaup réalise des cuisines aménagées selon vos besoins et selon l'environnement.

■ bulthaup
4, place Léon-Gontier
à Amiens
Tél. 03 22 97 94 43
Ouvert du mardi au samedi
De 10 heures à 12 h 30
et de 14 heures à 18 h 30

> « On ne parle plus de cuisine, mais de lieu de vie »
>
> Anne-Lise et Pierre-Geoffroy Léonard, gérants du magasin

INDUSTRIE

GMH Hydronord prend de la hauteur

»Chabane Bektache, repreneur depuis février dernier du GMH Hydronord, est optimiste et met les moyens nécessaires pour développer l'activité.

Le Groupement Mécanique et Hydraulique (GMH) allie les métiers de chaudronnerie et de mécano-soudure. Il fabrique des caissons de transport de haute technicité pour les tronçons d'A380 et d'A320. Hydronord est spécialisée dans la fabrication d'ascenseurs hydrauliques. Malgré un CA autour de 3 M€, la cession se fait sous liquidation. Son repreneur, Chabane Bektache, accepte de finir les projets inachevés. Il cherchait à étendre l'activité de ASCAL, son entreprise parisienne d'installation et de maintenance d'ascenseurs : *« Je voulais avoir la main d'un bout à l'autre : de la fabrication à la maintenance. Avec GMH Hydronord, je concrétise cette ambition dans une belle complémentarité tout en valorisant les savoir-faire de l'entreprise sur ses autres marchés. Je regrette simplement la pusillanimité des banquiers malgré toutes mes garanties.»*
Et en effet, l'entreprise développe ses métiers. D'un côté, elle va chercher de nouveaux contrats pour GMH. De l'autre, elle élargit son offre d'ascenseurs et montes charges pour répondre à tous les marchés.
Pour les petits CHR et les particuliers, elle propose à partir de 10 000€ des ascenseurs vitrés (EPMR). Le bureau d'étude propose des solutions sur-mesure en intérieur ou en extérieur. Pour les professionnels, elle fabrique les ascenseurs pour habitats collectifs, bureaux, surfaces commerciales (où l'on rentre à plusieurs avec les caddies). Et bien sûr, Hydronord reste le spécialiste des montes charges qui acheminent 4 à 20 tonnes de palettes, comme à Rungis.

■ GMH Hydronord
Parc d'activités André-Liné
à Albert
Tél. 03 22 74 44 44
www.hydronord.fr

MÉTHANISATION

Idex optimise sa production de compost

»L'entreprise Idex vient d'installer une chaîne de tri high-tech répondant aux récentes évolutions des normes. Objectif : mieux gérer les déchets ménagers d'Amiens Métropole, dont elle a la délégation.

© : Com des images

Une nouvelle chaîne de tri pour un compost plus propre et plus efficace.

C'est sans doute la moins connue des énergies renouvelables. Depuis 1988, Amiens figure pourtant parmi les villes pionnières dans le domaine de la méthanisation des déchets. La technique, qui représente moins de 1 % de l'électricité ''verte'' produite en France, est connue depuis longtemps : en se dégradant en l'absence d'oxygène, les déchets organiques génèrent du méthane dont la combustion permet de produire de la chaleur et de l'électricité. Si le principe de fonctionnement est simple, sa mise en œuvre est plus complexe. Il faut en effet capter le gisement local de biodéchets pour assurer l'approvisionnement de l'équipement. Et c'est souvent là que les choses se corsent, comme l'ont prouvé les difficultés auxquelles Amiens a été confrontée au départ de l'expérimentation. Depuis, vingt-cinq ans ont passé et les techniques sont désormais au point. L'unité lancée en 2009 par la collectivité et l'entreprise Idex, héritière de Valorem pour la gestion de l'équipement, a produit environ 15 000 MWh en 2010, première année complète de production d'électricité. La vapeur produite permet de chauffer la station d'épuration Ambonne de Longpré et couvre une partie des besoins de l'usine Ajinomoto.

Forte de ses bons résultats, l'entreprise a souhaité aller plus loin encore, en *« augmentant la quantité de compost produit tout en diminuant la part des déchets non valorisés actuellement et qui sont envoyés en centre d'enfouissement technique (décharge). »*

© : Com des images

Gontran Delamaere, directeur du site Idex Environnement Picardie d'Amiens.

Nouvelle chaîne de tri

Pour parvenir à cet objectif, 1,3 M€, pris en charge à hauteur de 15 % par Idex Environnement Picardie, ont été investis dans la création d'une nouvelle chaîne de tri de déchets. Son but : extraire davantage de produits indésirables tels que le verre et les métaux lourds, grâce au remplacement des anciennes tables densimétriques par des outils modernes de tri balistique.

Écologique et économique

Ce tri plus efficace vise à produire un compost plus propre. Et donc de réduire la part de résidus, appelés digestat, qui, en fin de chaîne, sont enfouis en décharge. Avec cette solution, 18 000 tonnes de compost sont valorisées en agriculture alors que, selon Idex, *« la totalité du digestat produit en 2009 et 2010 - 40 000 tonnes annuelles - était destinée à la mise en décharge en raison de sa non-conformité à la nouvelle norme compost. »* Cette valorisation a une incidence économique significative. 300 000 euros de charges de fonctionnement économisés au total, la collectivité réduisant fortement le montant de sa taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Le coût d'une tonne mise en décharge avoisine en effet les 17 €. *« De plus, les conditions de travail du personnel, tant du délégataire que de la collectivité, se trouvent fortement améliorées par la réduction des poussières produites par la nouvelle chaîne »*, explique t-on à Amiens Métropole.

■ Idex Environnement Picardie
14, rue de la Croix de Pierre
à Amiens
Tél. 03 22 67 34 00

BRÈVE

LA HALLE AU FRAIS RESTE OUVERTE PENDANT LES TRAVAUX

Les travaux de rénovation de la halle au frais débutent fin mai. Pendant la durée des travaux, tous les commerces restent ouverts. Selon l'avancée des travaux, les commerces impactés seront dans des boutiques provisoires sur la place devant le Beffroi. Quant aux autres, ils seront toujours accessibles à l'intérieur. Les horaires et jours d'ouverture restent inchangés : du mardi au jeudi de 9 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures ; les vendredi – samedi de 9 heures à 19 heures non stop ; et le dimanche de 9 heures à 12 h 30.

IMPLANTATION

Cegelec rejoint le pôle Jules-Verne

»L'agence d'Amiens de Cegelec a emménagé sur le pôle Jules-Verne à Glisy. L'entreprise, reconnue pour son savoir-faire et son expertise, gagne en visibilité, en accessibilité et en qualité de vie.

© : Com des images

Patrick Selle et Joël Richir, managers de Cegelec Amiens Réseaux et Cegelec Amiens Tertiaire.

L'emménagement sur le pôle ules-Verne a joué un rôle de catalyseur auprès des 75 salariés de l'agence amiénoise. *« Il s'est créé une dynamique forte, une concertation collective qui traduit une cohésion d'entreprise remarquable,* commente Patrick Selle, chef du centre d'activités Cegelec Amiens Réseaux. *Nous emménageons dans un bâtiment neuf, économe en termes de développement durable sur une superficie de 1 500 m² : 600 m² de bureaux, et 900 m² de stockage. Nous avons réalisé des travaux d'aménagement confiés à des entreprises locales. Le site est facilement accessible à nos clients et facilitera la logistique des rotations de camions. Nous allons gagner en visibilité, en modernité et en qualité de vie pour les salariés. En effet, le pôle Jules-Verne est une zone d'activités très bien aménagée. En façade, nous arborerons fièrement le logo de Cegelec. »*

> « Nous allons gagner en visibilité, en modernité et en qualité de vie pour les salariés »
>
> Patrick Selle et Joël Richir, managers de Cegelec Amiens Réseaux et Cegelec Amiens Tertiaire

Cegelec, acteur énergétique majeur

Implantée à Rivery depuis 65 ans, l'agence amiénoise de Cegelec se déploie en deux centres d'activités, intervenant sur Amiens et 50 km alentour. Le centre d'activités Cegelec Amiens Tertiaire, managé par Joël Richir, emploie quelque 25 personnes. Spécialisés dans l'équipement électrique basse et haute tension, ils interviennent auprès des collectivités locales, des clients privés, de l'Éducation nationale, du milieu hospitalier et des infrastructures autoroutières. Cegelec Amiens Réseaux, managé par Patrick Selle, emploie 45 personnes dédiées aux infrastructures d'énergies : lignes aériennes, souterraines et systèmes numériques, éclairage public,

■ Cegelec
Pôle Jules-Verne
4, allée du Nautilus
à Glisy
Tél. 03 22 97 31 01

OISE

Saverglass, le savoir faire à la française

»Spécialiste mondial de la fabrication, de la personnalisation et de la décoration de bouteilles en verre premium et super premium, Saverglass vient d'ouvrir un quatrième site aux Émirats Arabes Unis.

Saverglass a officialisé l'ouverture d'une quatrième usine aux Émirats Arabes Unis, produisant 150 millions de bouteilles supplémentaires, lui permettant de passer les 400 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit deux tiers de plus en 4 ans. Elle vient en renfort du marché des vins, notamment en Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du sud, Chine, États-Unis... Au fil des décennies, l'entreprise de 2 500 salariés - dont 1 500 à Feuquières - s'est fait un nom à part dans le monde de la verrerie. Elle est en effet concentrée sur la fabrication et la décoration de bouteilles haut de gamme et de luxe, en petite comme en très grande séries.
60 % de son activité est dédiée aux spiritueux (vodka, cognac, whisky,...), 30 % aux vins (champagne, vins tranquilles), 9 % aux parfums et cosmétiques et 1 % à l'alimentaire (huile d'olive, vinaigre balsamique...). 50 % du chiffre d'affaires est réalisé en France et 50 % à l'étranger car Saverglass exporte vers 80 pays.

© : Com des images

L'entreprise emploie 2 500 salariés, dont 1 500 sur le site de Feuquières.

Design et innovation

La création et l'innovation font partie des pierres angulaires de l'entreprise. Pas moins de 400 produits constituent la collection de modèles développés et protégés par l'entreprise. Chaque année, des dizaines de produits sont créés. Certaines bouteilles sont complexes voire extravagantes comme celle dans laquelle un diamant a été incrusté. *« Saverglass repousse les limites de la matière. Nos produits répondent à la demande de différenciation et de qualité extrême qui est recherchée par nos clients,* précise Régis Maillet, directeur marketing du groupe. *Ils nous demandent du verre extra blanc afin que leurs alcools soient mis en valeur et renforcent leur positionnement. Nous travaillons les codes qui sont notre marque de fabrique : l'épaisseur du verre, la régularité des colonnes, les arrêtes vives... Nous conférons au produit toute son élégance.»*
Pour compléter la parfaite complémentarité entre verre et décor, Saverglass a lancé en 2011 une innovation appelée : Organic color play®. Les décors, ainsi développés, offrent une infinité de solutions à la fois écologiques et une infinité de couleurs et d'effets...
Pour parfaire, sa présentation des savoir-faire et développer de nouveaux projets, Saverglass dispose d'un showroom. Véritable petit musée du verre et de la personnalisation, il offre un avant goût des beautés exposées ou celles figurant dans le book designer, qui sort chaque année. Car chez Saverglass, on en est persuadé, le packaging fait toute la différence !

Saverglass
3, place de la Gare
à Feuquières
Tél. 03 44 46 45 45
www.saverglass.com

© : Com des images

En se concentrant sur le marché du luxe, l'entreprise a su se démarquer et booster son développement.

EN DATES

1897 : naissance de la verrerie de Feuquières
1985 : Loïc Quentin de Gromard prend la direction de la société et choisit le segment des bouteilles en verre premium pour le vin et les spiritueux
1989 : ouverture du four 5. Doublement de la production
1991 : création de l'activité de décor baptisée Saverdec et située à Feuquières
1994 : ouverture du four 6. Saverglass double sa production
1997 : Saverglass lance une activité de flaconnage dans les domaines de la cosmétique et du parfum
1999 : Saverglass rachète la société Tourres et Cie. Doublement de sa production de verre
2008 : création d'un troisième site de production, Alphaglass situé à Arques dans le Pas-de-Calais pour répondre à une forte demande sur le marché premium en extra blanc
2013 : ouverture d'un 4e site de production aux Émirats Arabes Unis, spécialisé dans la production de bouteilles de vin.

ENVIRONNEMENT

Un parc naturel marin **protège les estuaires picards**

»La côte d'Opale, la baie de Somme et six autres estuaires sont désormais protégés, côté mer, par un parc naturel marin, le cinquième en France.

Le ministère de l'Écologie et du Développement durable a annoncé la création du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, le premier de la façade maritime Manche-mer du Nord. S'étendant sur une surface de 2 300 km², cet espace maritime situé au large du Pas-de-Calais, de la Seine-Maritime et de la Somme constitue *« un véritable carrefour biologique »*, précise le ministère. Il englobe 7 estuaires : ceux de la Bresle, de la Somme, de l'Authie, de la Canche, de la Liane, du Wimereux et de la Slack.

Un carrefour biologique

Situé entre deux mers, le parc compte plus de 200 espèces animales et végétales :16 espèces de mammifères marins (marsouin, dauphin, phoque veau-marin, phoque gris...), 69 espèces d'oiseaux marins (mouette tridactyle, gravelots...), 90 espèces de poissons dont certaines sont exploitées, menacées ou protégées (cabillaud, requin pèlerin, anguille...) et 37 espèces de végétaux, dont certaines sont menacées (laminaires et fucus). La présence d'un fleuve marin côtier (masse d'eau dessalée alimentée par le panache de la Seine et des estuaires), dérivant le long de la côte vers le nord, assure d'importants transferts sédimentaires et contribue à une bonne qualité de l'eau. L'ambition du parc naturel marin est de promouvoir une gestion des milieux marins et des métiers traditionnels, respectueuse des richesses naturelles. Il aura pour objectif d'aider les activités économiques durables à garantir la protection du milieu marin. Il participera à l'échange et à la transmission des savoirs et des savoir-faire.

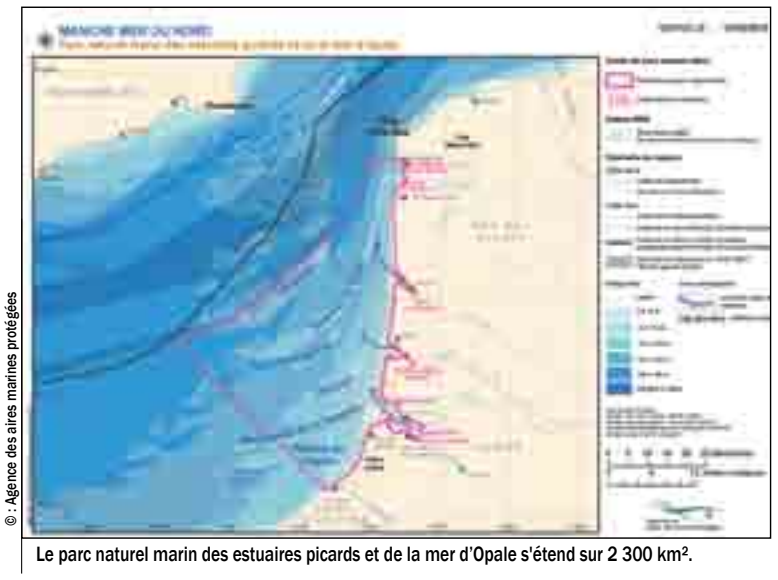

© : Agence des aires marines protégées

Le parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale s'étend sur 2 300 km².

© : L. Mignaux / MEDDE

Il a pour vocation de favoriser le développement économique tout en respectant le milieu naturel.

ENTRE ENJEUX BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES

Situé à la rencontre de deux mers et alimenté par sept fleuves, le parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale abrite des écosystèmes riches et variés et possède un grand nombre de milieux interdépendants tels que les bancs de sable, les estuaires, les vasières, etc. Il joue ainsi un rôle essentiel de frayères (lieu de reproduction des poissons) et de nourriceries pour la biodiversité et les ressources halieutiques. Outre ce statut de véritable carrefour biologique, le parc abrite une économie maritime très importante. Les enjeux se situent à la fois sur le plan social (activités de loisirs, tourisme, cadre de vie), sur le plan national (pêche professionnelle et activités portuaires...), ainsi que sur le plan international (trafic maritime, sécurité en mer, pollution...). Depuis peu, cet espace marin est devenu propice au développement des nouveaux enjeux économiques tels l'éolien, l'extraction de granulats marins, etc.

dossier

Bienvenue à Amiens

De nombreux salariés, dirigeants, ou créateurs d'entreprise arrivent à Amiens suite à une mobilité professionnelle. Grâce au service accueil-mobilité, la CCI Amiens-Picardie les accompagne, eux et leurs familles, dans cette nouvelle aventure. Un dispositif gratuit au service des entreprises pour les accompagner dans le recrutement de leurs nouveaux collaborateurs.

© : Cyrille Struy

ACCUEIL

Faciliter l'installation des nouveaux arrivants

» Créé voici tout juste 20 ans, le service accueil-mobilité de la CCI Amiens-Picardie a permis à plusieurs milliers de salariés nouvellement arrivés de trouver leurs marques dans la Somme, qu'ils soient originaires d'un département voisin ou qu'ils débarquent de l'autre bout du monde.

Cofinancé par Amiens Métropole, le service est proposé gratuitement à toutes les entreprises implantées sur le territoire de la CCI. Initialement réservé aux cadres, il s'adresse aujourd'hui à tous les salariés mutés, recrutés ou en création d'entreprise, quel que soit leur profil : présentation du territoire, recherche d'un logement, intégration, inscription des enfants, travail du conjoint. Sa palette d'intervention est large. Piloté depuis sa création par Béatrice de Villeneuve, ce service se veut à l'écoute des entreprises et de leurs besoins, pour répondre au mieux à leurs attentes et faciliter l'installation de leurs collaborateurs.

CHIFFRES CLÉS

En 20 ans, 9 695 personnes accueillies
625 entreprises ont bénéficié de ce service pour au moins un collaborateur
30 % d'entre eux ont moins de 30 ans
En 2012, 112 conjoints ont été accompagnés dans leur recherche d'emploi
50 ont participé au cercle des synergies
68 % ont retrouvé un emploi
18 soirées d'intégration organisées en 2012

Tél. 03 22 82 22 68
www.accueil-mobilite.fr

INTÉGRATION

À l'écoute des expatriés et de leur famille

» Ils sont Américains, Chinois, Espagnols, Grecs, Hongrois ou Canadiens, et sont embauchés par des entreprises de la Somme. Là encore, le service accueil-mobilité entre en jeu.

© : Cyrille Struy

Hervé Guichard, DRH chez Valeo, apprécie l'aide du service pour intégrer les salariés expatriés sur le territoire.

Si certains sont célibataires, d'autres arrivent en couple et ont aussi parfois des enfants à scolariser. Des aspects certes en marge de leur recrutement, mais qui ont toutefois une importance toute particulière, surtout lorsqu'il s'agit de collaborateurs qui ne maîtrisent pas la langue française et qui doivent très rapidement être opérationnels dans leurs nouvelles fonctions.

Marielle Derycke, responsable adjointe des ressources humaines chez Centres R&D Nestlé SAS situé à Aubigny, a eu recours au service accueil-mobilité à de nombreuses reprises. « *Il a aidé beaucoup de nos expatriés dans leurs démarches administratives, notamment pour des visites d'appartements. Il a aussi pu les mettre en contact avec des personnes qui parlaient leur langue. Aujourd'hui, le profil de nos expatriés est un peu différent. Ce sont plus souvent des célibataires. Mais dès que nous en accueillons de nouveaux, nous signalons leur arrivée au service accueil-mobilité de la CCI.* »

De l'huile dans les rouages

Une analyse que partage Hervé Guichard, directeur des ressources humaines chez Valeo embrayages, équipementier automobile à Amiens, qui a lui aussi déjà fait appel à ce service. « *Les démarches apparaissent parfois bien compliquées pour nos salariés qui arrivent de l'étranger. Je me souviens d'un Grec qui ne connaissait pas du tout le système de caution, pour la location d'un logement… Le service l'a accompagné. Ce que j'apprécie aussi beaucoup, c'est le bon niveau d'anglais de nos interlocuteurs* », ajoute-t-il. « *Et même si nous avons une cellule mobilité au sein de notre propre groupe, à Paris, l'aide que propose la CCI est tout à fait pertinente, sur place, pour les démarches de la vie quotidienne. Cette notion d'accueil des gens dans la ville, c'est important… Cela facilite leur intégration, leur disponibilité et permet de mettre de l'huile dans les rouages.* »

AIDE AU RECRUTEMENT

Des salariés pris en main

» Atout pour le recrutement. Aide précieuse dans un déménagement. Témoignages d'entreprises qui ont eu recours au service accueil-mobilité de la CCI Amiens-Picardie.

© : Cyrille Struy

Édouard Brisset, directeur du site Easy Logistique à Argoeuves, considère le service comme un facilitateur d'implantation.

« *Un plus pour attirer* », selon Étienne Vincent, manager chez CGI-Amiens, entreprise de service en technologie et en management, « *on fait systématiquement appel* » au service. Avec une quarantaine de recrutements par an en moyenne, des talents en concurrence, qu'il faut parfois aller chercher dans les régions septentrionales, le service permet aux nouveaux venus « *de faciliter leur recherche d'un logement, d'une crèche ou d'une école et d'accompagner le conjoint dans la recherche d'un emploi.* » Un soutien bienvenu, partant du principe que « *l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle est aujourd'hui bien plus important qu'hier.* » Sûr qu'il contribue à « *modifier l'image et l'appréhension que les gens peuvent avoir sur la Picardie.* »

Rassurer les salariés

Rassurer les salariés : c'est aussi ce que recherchait JJA Easy Logistique en sollicitant le service il y a quatre ans, lors de son déménagement. L'entreprise spécialisée dans l'import de biens d'équipements pour la maison, à la recherche de locaux plus grands, a quitté Hardivilliers, dans l'Oise, pour s'implanter à Argoeuves. « *Faire un bond de 45 km, n'était pas facile économiquement pour les salariés, ni psychologiquement. Certains sont nés dans l'Oise, y ont toujours habité. C'était un grand changement* », explique Édouard Brisset, le directeur du site.

Ayant lui-même bénéficié d'un réseau d'accueil des cadres lors de son arrivée en Picardie, il s'est donc appuyé sur son expérience, et a contacté la CCI. Le service s'est déplacé à Hardivilliers, dès l'annonce du déménagement, « *annonce que nous avons faite très tôt pour bien accompagner notre personnel* », note le directeur qui constate que le recours à « *une compétence extérieure rassure. 80 % des 90 salariés de l'époque ont suivi notre déménagement* », se félicite-t-il. « *C'était important qu'un maximum de salariés nous suivent afin de conserver ce qui fait la valeur de notre entreprise : ses équipes.* »

CERCLE FAMILIAL

Les conjoints : un vivier de talents

» Une attention toute particulière est portée aux conjoints des personnes nouvellement recrutées lorsque ceux-ci sont en recherche d'emploi. Le service les accompagne dans leurs démarches pour les aider à s'intégrer professionnellement.

Novembre dernier, temps fort d'échange à la CCI entre 15 DRH et 45 candidats. Sylvain Jean, responsable RH de Faiveley Transports qui fabrique des systèmes de freinage pour le transport ferroviaire, à Amiens, a participé à cette réunion. *« En matière de recrutement, il n'existe pas une seule et unique voie. C'est une multitude de pistes qu'il faut savoir emprunter. Ce type de rencontre me semble tout à fait intéressant »*, estime-t-il. *« Cela permet de mettre les gens en relation. »* À l'issue de la réunion, une personne a été retenue pour un entretien. Même si cela ne s'est pas traduit par une embauche immédiate, cette démarche a permis de mieux se connaître et de retenir la candidature dans le vivier de l'entreprise. *« Même s'il ne fait pas mouche à chaque fois, ce dispositif est vraiment pertinent et permet de ne pas passer à côté d'une opportunité réciproque. Il permet de rencontrer des gens aux profils très variés. »*

Très sensible à la démarche proposée par le service accueil-mobilité, il y voit aussi l'opportunité de recruter des collaborateurs *« susceptibles de rester »* puisque fraîchement arrivés dans la région dans un contexte de projet familial et personnel. Membre du bureau de l'association nationale des DRH, Sylvain Jean considère que ce type de rendez-vous s'inscrit pleinement dans la philosophie de cette association qui regroupe des professionnels des ressources humaines.

© : Com des images

Jacques Laurent, directeur du site Nutribio à Doullens, a lui même bénéficié du service, qu'il recommande à son réseau.

L'EFFET RÉSEAU, FACILITATEUR D'INTÉGRATION

Bertrand Wallon, directeur du marché de la gestion privée à la Caisse d'Epargne-Picardie est installé à Amiens depuis 2001. Dès son arrivée, il a pu bénéficier de l'accompagnement du service accueil-mobilité. Pour Bertrand Wallon, qui a été accueilli par ce service il y a 12 ans, l'intérêt est multiple : *« Cela permet d'abord d'acquérir très vite une bonne compréhension de l'environnement culturel, social ainsi qu'économique de la ville, et par extension de la région. De plus, l'intégration se fait beaucoup plus simplement, notamment par la création d'un cercle relationnel, ce qui est également important pour le conjoint. Enfin, il s'agit d'une excellente base pour commencer à tisser un réseau professionnel ».* Aujourd'hui, c'est à son tour de recourir à ce dispositif pour optimiser l'accueil de ses nouveaux collaborateurs, en pleine phase d'accroissement de ses effectifs, il est convaincu de l'apport du service accueil-mobilité pour *« renforcer l'attractivité de la région en présentant un visage accueillant aux nouveaux venus. »*

Banque de CV

Jacques Laurent, directeur de Nutribio, à Doullens, filiale du groupe Sodiaal qui élabore des poudres alimentaires pour nourrissons, a lui aussi fait appel au service accueil-mobilité pour un recrutement. *« Grâce à lui, j'ai été mis en contact avec un cadre. Par ailleurs, il se trouve que j'ai reçu la candidature d'un jeune homme dont l'épouse était mutée sur la région d'Amiens. Son profil ne correspondait pas à ce que je pouvais lui proposer, mais je l'ai orienté vers le service accueil-mobilité de la CCI. Cela me semblait intéressant de transmettre son CV. »*

Nommé directeur du site de Doullens il y a quelques mois seulement, Jacques Laurent connaît bien le service accueil mobilité pour l'avoir lui-même expérimenté. *« Je suis arrivé avec ma femme et mes enfants à la rentrée dernière… Nous avons eu l'occasion d'apprécier sa qualité. Et pour nous qui avons pas mal voyagé, c'est la première fois que nous rencontrons un service aussi efficace. »*

L'ensemble des CV dont dispose le service accueil-mobilité est mis en ligne sur le site www.accueil-mobilite.fr. Deux fois par an, un book de l'ensemble des CV est édité.

> « Pour nous qui avons pas mal voyagé, c'est la première fois que nous rencontrons un service aussi efficace »
>
> Jacques Laurent, directeur du site Nutribio à Doullens

PROGRAMME D'INTÉGRATION SUR MESURE

Sortie théâtre, groupe de marche ou goûter mamans-bébés… tout au long de la première année d'installation, le service accueil-mobilité multiplie les occasions de se tisser un nouveau réseau avec des rencontres sur mesure pour tous les profils. Le 17 avril dernier, soirée spéciale moins de 30 ans au Melting-pot. Ambiance…

Des amitiés se sont tissées, par le biais du service accueil-mobilité de la CCI Amiens-Picardie.

Photos : Cyrille Struy

Gwenaëlle Favre, cadre dirigeant, originaire de Nice :

« Assister à une réunion du service accueil-mobilité est une première. C'est un très bon moyen de tisser des liens sociaux sur Amiens ! »

Ouadia Ketaieb, ingénieur process, originaire de Cannes :

« C'est mon entreprise qui m'a envoyé vers le service accueil-mobilité. J'ai déjà lors de la soirée de ce soir fait quelques connaissances. Le principe est très sympa ! »

Joël Erazo, psychologue, originaire du Salvador :

« C'est par le biais de ma compagne que j'ai bénéficié du service accueil-mobilité. Cela permet d'élargir son cercle d'amis et de discuter dans ma langue natale ! »

Mickaël Ragasse, en recherche d'emploi plomberie/chauffage, originaire de l'Ardèche :

« Ma compagne et moi-même avons créé un cercle relationnel par le biais de ce service, et dans mon cas, il m'aide dans ma recherche d'emploi. »

BRÈVES JURIDIQUES

DÉMISSION

La démission remise à l'issue d'un entretien avec la direction qui a exprimé des reproches n'est pas valable.

Cass. soc 20.2.2013 ; n° 330 - L'Usine Nouvelle

BARÈME DES INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES POUR 2013

Les indemnités kilométriques versées à un salarié contraint d'utiliser son véhicule personnel à des fins professionnelles peuvent être exonérées de cotisations sociales dans la limite d'un barème kilométrique. Le barème fiscal pour 2013 reste inchangé par rapport à 2012. À partir de 2013, le remboursement d'indemnités kilométrique concerne uniquement les véhicules d'une puissance fiscale inférieure ou égale à 7 chevaux. Les véhicules de 8 chevaux et plus seront pris en compte sur la base maximale de 7 chevaux.

Source : communiqué de l'URSSAF et arrêté du 30/03/2013

RSI

La déclaration de revenus 2012 des travailleurs non salariés doit être déposée auprès du RSI avant le 27/05/2013, pour ceux qui utilisent la déclaration papier. Les déclarations effectuées par voie électronique peuvent être déposées jusqu'au 11/06/2013.

Source : arrêté du 17 avril 2013

TÉLÉPROCÉDURES OBLIGATOIRES

À compter du 1er octobre, les procédures en ligne deviennent également obligatoires pour les professionnels non soumis à l'impôt sur les sociétés dont le chiffre d'affaires ou les recettes sont supérieurs à 80 000€. L'obligation concernera la déclaration et le paiement de TVA, les demandes de remboursement de crédit TVA. Deux possibilités pour effectuer vos démarches : faire appel à un partenaire extérieur (expert-comptable, organisme de gestion agréé,…) ou réaliser vous même vos démarches en ligne en créant votre espace abonné.
www.impots.gouv.fr

VITRINE DU MOIS

Adidas : du neuf dans le rétro

© : Cyrille Struy

Quentin Tourneur, responsable du magasin Adidas Originals.

© : Cyrille Struy

LA BOUTIQUE ADIDAS ORIGINALS À AMIENS

REPÈRES

Adresse :
Adidas Originals
16, rue des Vergeaux
à Amiens
Tél. 03 22 80 03 49

Horaires d'ouverture :
Lundi de 14 heures à 19 heures.
Du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures.

Entreprises 80 : Quel est le concept de la boutique Adidas Originals ?

Quentin Tourneur : La boutique Adidas Originals est ouverte depuis le 8 mars. Nous sommes une franchise. Le concept de ces franchises a deux ans. Il y a Adidas Sport qui a toujours existé mais un effet de mode a été créé avec les people qui ont ressorti le vieux trèfle (N.D.LR : ancien logo Adidas). La marque a décidé de rééditer des modèles rétro remis au goût du jour.

E80 : Quels types de produits retrouve-t-on dans le magasin ?

Q.T. : Les rééditions par exemple des chaussures flashies des années 70/80. Nos parents en portaient. On retrouve chaussures, textile, accessoires du type ceintures, portefeuilles, sacoches, casquettes… Nous proposons en tout 4 000 articles dans notre magasin de 105 m². Ce sont des vêtements streatwear faits pour la ville, et non le sport. Nous avons un univers bébé, enfant, homme et femme. Notre cœur de cible est assez jeune et touche les 15 à 25 ans en grande majorité.

E80 : Pourquoi avoir choisi le cœur d'Amiens pour l'ouverture de l'enseigne Adidas Original ?

Q.T. : Amiens est la 20e boutique Adidas Originals ouverte en France. La marque veut s'implanter dans les villes grosses et moyennes pour ouvrir 50 boutiques en France d'ici 3 ans.

PROSPECTIVES

Consommer **sans danger**

» Hier, aujourd'hui et demain, les Français feront toujours leurs courses. Quel que soit leur achat, ils attendront de la reconnaissance, de la sécurité, du choix, du prix et de l'efficacité. Deuxième valeur passée au crible : la sécurité.

Les experts de la consommation en sont certains, le futur consommateur sera de plus en plus exigeant. Il devra être rassuré sur la qualité et l'origine des produits ainsi que sur les valeurs qu'ils véhiculent. Selon le magazine LSA et le groupe Altavia qui ont imaginé la consommation de 2043, les distributeurs et industriels devront jouer la carte de la transparence et de l'information. Le consommateur souhaitera connaître non seulement les risques pris quant à l'utilisation des produits, les bénéfices, mais aussi les conditions de fabrication ou l'impact sur le développement durable. *« Cet aspect sera incontournable et fera partie des préoccupations pour la consommation du futur. Le " je consomme donc j'existe " ne sera plus d'actualité. L'ère industrielle, basée sur l'hyperproductivité, l'hypermarketing et l'hyperpublicité, n'existera plus »*, affirme Olivier Géradon de Vera, vice-président de SymphonyIRI.

© : DR

Les conditions de fabrication, la traçabilité, l'impact sur l'environnement, des enjeux qui compteront de plus en plus dans les modes de consommation.

QUELQUES EXEMPLES POUR DEMAIN

- **Le merchandising "digistique".** Il s'agit de l'intégration des technologies de communication digitale au sein même du mobilier commercial, permettant d'interagir en "one to one" avec le consommateur, afin de lui offrir l'information ou le conseil dont il a besoin, sans qu'il ait besoin de le demander. Même s'il dispose ainsi de l'information en direct grâce au digital, le consommateur sera friand d'échanges sociaux et physiques. Les métiers de bouche vont alors revenir sur le devant de la scène, avec des "techniciens" du produit qui renseigneront les consommateurs sur les offres, les origines des produits…

- **La digital nutrition.** Chaque détenteur d'un smartphone pourra, en entrant des informations sur son profil nutritionnel, se créer une interface personnelle qui l'aidera à choisir les meilleurs produits pour sa santé. Un taux de cholestérol trop élevé ? Il suffira d'un scan et l'application validera si le produit convient pour tel ou tel régime alimentaire. Manque de sport cette semaine ? Pas de frites au menu, direction le rayon surgelés pour les brocolis.

Établir la confiance

Dans 30 ans, le consommateur ne se contentera pas de la garantie apportée par le fabricant. Il sera en quête d'avis de spécialistes (médecins…) et de consommateurs. Maillon essentiel de cette chaîne, le distributeur devra également répondre aux attentes en termes de qualité et de sécurité des produits. Le magasin "physique" devra recréer du lien avec les consommateurs via des lieux de vie et d'échange. *« La confiance ne passera plus par la carte de fidélité. Il va falloir que les distributeurs créent de véritables espaces de lien »*, indique Olivier Géradon de Vera. Par exemple, en se rendant au magasin, le consommateur souhaitera échanger avec les autres clients et le personnel de vente sur ses expériences d'achat. Bien évidemment, en 2043, le e-commerce sera en plein essor, répondant aux nouveaux comportements des consommateurs. Son poids dans le commerce de détail pourrait être multiplié par 4 ou par 5 par rapport à son poids actuel. Cependant, pour Olivier Géradon de Vera, le virtuel ne remplacera jamais l'humain : *« Pour certaines catégories de produits, moins virtuelles, le lien physique sera toujours demandé, car il continuera à rassurer le consommateur. »*

Sources : LSA, Credoc

BRÈVES

FORUM RÉGIONAL DE LA TRANSMISSION

L'Interconsulaire de Picardie regroupant les CCI, les chambres de métiers et d'agriculture organise une nouvelle édition du forum régional de la transmission/reprise. Il se déroulera le lundi 10 juin après-midi dans les locaux de la CCI de l'Aisne à Saint-Quentin. Contact : CCIR Picardie Tél. 03 22 82 80 80.

RELATIONS BANQUES/ ENTREPRISES

Convaincus que le développement des entreprises nécessite des relations de qualité avec leurs banques, CCI France et le magazine Challenges se sont associés en 2012 à un observatoire indépendant (EvalBank) pour constituer le premier baromètre des relations banques/entreprises. Fort du succès remporté par l'édition 2012, les CCI de France, le magazine Challenges et le Centre européen de la négociation lancent le 2e baromètre EvalBank en proposant de répondre à une enquête de 13 questions en ligne. Elle s'adresse à tous types de TPE/PME, non filiales de grands groupes, quel que soit leur secteur d'activité (hors agriculture) : industrie, BTP, services, commerce, tourisme... Ce baromètre dresse un état des lieux des relations bancaires permettant de comprendre la situation et les attentes des entreprises. Enquête en ligne ouverte jusqu'au 23 mai, à l'adresse suivante : www.evalbank.fr/2013

LE CANADA S'INVITE À LA 74E FOIRE EXPOSITION DE PICARDIE !

Camp de coureur des bois, tipi d'Amérindien, cabane à sucre, danses à claquettes acadiennes, la 74e Foire Exposition de Picardie vous embarque pour un voyage exceptionnel au Canada ! Elle invite les visiteurs à la découverte de ce pays, à travers un périple à ne manquer sous aucun prétexte ! Dépaysement garanti ! La Foire expo, c'est aussi 9 jours de rencontres, de découvertes et de festivités dans un parc de 20 000 m², 50 000 visiteurs, 280 exposants et plus d'une vingtaine d'animations. Vous pourrez découvrir des spectacles canadiens, de l'humour, des rigodons, de la musique traditionnelle canadienne en passant par les grands classiques de la chanson québécoise, de Félix Leclerc à Robert Charlebois ! Rendez-vous à Mégacité Amiens du 1er au 9 juin.

FTP PICARDIE

La Fédération régionale des travaux publics lance au niveau régional la campagne « Les Travaux Publics, on n'arrête pas le futur » avec un débat public le vendredi 21 juin à 10 heures à l'auditorium du Crédit Agricole d'Amiens sur le thème "Collectivités locales : le dilemme de la rigueur ou de l'investissement". Au cours de cette rencontre, seront présentés les résultats d'un sondage réalisé par BVA auprès des Picards. Cette étude permettra de mieux connaître les attentes et les besoins des Picards en matière d'équipements publics. Contact : frtppicardie@fntp.fr

TALENTS DES CITÉS

Pour sa 12e édition, le concours innove avec de nouvelles règles de participation. Issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville (ZFU, ZUS, CUCS), les créateurs d'entreprises ou d'associations, et porteurs de projets sont invités à présenter leur candidature d'ici le 31 mai au plus tard. Le concours compte deux catégories. "Création" : destinée aux créateurs d'entreprises ou d'associations dont l'activité a été lancée entre 2010 et 2012. "Émergence" : dédiée aux porteurs de projets ou d'idées qui souhaitent créer une activité. Seuls les projets ayant fait l'objet d'un accompagnement par un organisme d'aide à la création d'entreprise sont éligibles. Il n'y a plus de limite d'âge pour participer au concours ! Inscription en ligne sur : www.talentsdescites.com

IMMO ENTREPRISE
CCI AMIENS PICARDIE
www.somme-d-opportunites.com
L'immobilier d'entreprise entre Paris et Lille

les offres immobilières de la CCI

À LOUER

ATELIER D'ACTIVITÉ AVEC BUREAUX

Réf.B479

Localisation : Amiens - proche hôpital sud
Accès aux autoroutes A16 et A29

Descriptif : Bâtiment à usage d'atelier avec 3 bureaux cloisonnés. 2 portes sectionnelles.

Zone géographique : Grand Amiens

Surface & équipements :
Surface de terrain (hors bâtiment) : 1 000 m².
Surface d'atelier/entrepôt : 565 m².
Surface de bureaux : 90 m².
Hauteur utile : 7.70 m.
Chauffage : climatisation réversible. Accès moyens-porteurs.
7 places de parking.
Possibilité de places supplémentaires à l'arrière du bâtiment.

À LOUER

ENTREPÔT

Réf.B508

Localisation : Rivery
ZAC la Haute Borne

Descriptif : Bâtiment à usage de stockage en bardage simple peau non chauffé.
Isolation en toiture.

Zone géographique : Grand Amiens

Surface & équipement :
Surface d'atelier : 360 m².
Hauteur utile : 4,5 m.
Accès poids lourds et 7 places de parking.
Possibilité de louer un bâtiment supplémentaire de 180 m² avec show-room (réf : B 409) situé devant cet entrepôt.

À LOUER

ATELIER AVEC BUREAUX

Réf.B507

Localisation : Saleux

Descriptif : Bâtiment en béton disposant d'une belle vitrine (axe très passant) avec bureaux en RDC et show-room.
Possibilité d'aménager la mezzanine en bureaux, soit 210 m² de surface complémentaire au 1er étage.
Porte sectionnelle électrique (3 x 4 m).

Zone géographique : Grand Amiens

Surface & équipement :
Surface d'atelier : 1 000 m².
Surface de bureaux : 120 m²
Hauteur utile : 7 m.
Chauffage : électrique dans les bureaux.
Accès poids lourds et 30 places de parking sur terrain clos.

À LOUER

PLATEAU DE BUREAUX

Réf.B506

Localisation : Amiens
Espace industriel Nord

Descriptif : Plateau de bureaux en open-space indépendant situé au 1er étage d'un ensemble immobilier construit en 2003 sur un terrain clos et sécurisé, bénéficiant du dispositif Zone Franche Urbaine.
Espaces communs avec les autres locataires : kitchenette et salle de réunion.

Zone géographique : Grand Amiens

Surface & équipement :
Surface de bureaux : 55m².
3 places de parking.
Chauffage : gaz de ville.

Pour toutes ces annonces, contactez :
Karine Lefèvre - CCI Amiens-Picardie
Tél. 03 22 82 22 92
karine.lefevre@amiens-picardie.cci.fr

la sélection du mois

À LOUER

BUREAUX

Réf.B509

Localisation : Amiens
Proximité A16 et A29

Descriptif : En RDC d'un immeuble de qualité : grand hall d'accueil, ensemble de 6 bureaux présentant de beaux volumes, 1 salle de réunion, 1 local technique (baie de brassage) climatisé avec alarme thermique (surveillance téléphonique). Sous-sol de 80 m² (salle d'archives carrelée). Cuisine avec kitchenette. Grande terrasse (faisant le tour complet des bureaux) et jardin.

Zone géographique : Grand Amiens

Surface & équipement : Surface de bureaux : 270 m².
Chauffage par climatisation réversible avec système autonome dans chaque bureau. 4 places de parking en sous-sol, avec possibilité d'obtenir 2 places supplémentaires. Bureaux câblés (informatique et téléphone) avec dans certains bureaux des piliers modulables.

chercher .flv .doc .pdf .xhtml .css .php
http:// .mpeg .com trouver .ppt .zip .mp3
réseaux sociaux .mov WWW. s'informer podcast

@cci

Tous les mois, les services en ligne pour faire son business

WWW.APPRENTISSAGE.CCI.FR

Des contrats d'apprentissage en ligne

Le site www.apprentissage.cci.fr permet de saisir, en ligne, les contrats d'apprentissage. Pratique et efficace.

© : Fotolia

Proposé par la CCI Amiens-Picardie depuis 2010, le site d'interface www.apprentissage.cci.fr a été créé pour faciliter les démarches des entreprises, associations ou professions libérales qui souhaitent procéder au recrutement d'un jeune en contrat d'apprentissage. Pour ce type de contrat, l'enregistrement auprès de la CCI est obligatoire. La CCI permet de saisir le contrat en ligne. Pour cela, il suffit de s'inscrire sur www.apprentissage.cci.fr, de se connecter et de suivre les instructions. Une fois la saisie effectuée et le contrat validé, il ne reste plus à l'entrepreneur qu'à l'imprimer en trois exemplaires puis à les adresser au centre de formation d'apprentis (CFA). C'est tout ! Plus besoin de joindre le justificatif d'expérience professionnelle du maître d'apprentissage ni la fiche médicale de l'apprenti. Attention toutefois : ces documents restent obligatoires et pourront être demandés en cas de contrôle. Dès que l'entrepreneur édite le contrat, la CCI est informée automatiquement par mail du nom de l'entreprise et du jeune concernés. À terme, lorsque le CFA aura traité l'ensemble du dossier et qu'il le transférera à la CCI, il suffira aux agents de la chambre consulaire de reprendre les coordonnées de ce dossier dans leur base de données, et de le valider définitivement.

Un millier de contrats par an

Si la CCI Amiens-Picardie, avec son antenne de Péronne, enregistre environ 1 000 contrats d'apprentissage chaque année, la proportion de ceux qui sont signés en ligne est encore assez modeste. Pourtant, le fait de renseigner les informations directement sur un support numérique présente des avantages. *« Cela permet notamment de réduire les risques d'erreurs liées à la retranscription des données »*, avance la CCI.

Conclus dans des secteurs très variés, ces contrats concernent des employeurs qui vont de la micro-entreprise au grand groupe industriel ou de service. *« Certaines entreprises, habituées du site, l'utilisent de manière régulière, et pour plusieurs contrats par an »*, explique encore la CCI. *« Mais nous avons aussi, chaque année, de nouveaux utilisateurs, parfois de taille plus modeste, qui procèdent à l'enregistrement d'un seul contrat. »*

Aymeric Simon
CCI Amiens-Picardie
aymeric.simon@amiens-picardie.cci.fr
Antenne de Péronne
Françoise David
francoise.david@amiens-picardie.cci.fr

WWW.AMIENS-PICARDIE.CCI.FR

Kangouroule.fr et porteurs-de-projet.com à l'honneur

Les sites wwww.kangouroule.fr et www.porteurs-de-projet.com, développés par la CCI Amiens-Picardie, sont exemplaires et appelés à essaimer à travers le réseau national des chambres de commerce et d'industrie.

Le réseau national des chambres de commerce et d'industrie, CCI France, vient d'éditer le recueil des projets exemplaires portés par les CCI et ayant bénéficié de fonds européens.
Parmi les sites retenus, www.kangouroule.fr et www.porteurs-de-projet.com. Le premier est une plateforme de covoiturage domicile-travail destinée aux salariés des entreprises du territoire de la CCI Amiens-Picardie. Gratuit, ce service est aussi un moyen de fédérer les acteurs de l'entreprise autour d'un projet commun et de surcroît, inscrit dans une démarche environnementale. Le second s'adresse aux porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise accompagnés par la CCI. Il leur permet d'accéder à un espace de travail sécurisé et les met en relation privilégiée avec les conseillers consulaires et des professionnels extérieurs, experts-comptables ou avocats, par exemple. En mutualisant ainsi les ressources, le site a très vite connu le succès, y compris au-delà des frontières régionales puisque d'autres CCI l'ont d'ores et déjà dupliqué.

Les fruits d'un choix stratégique

« CCI France a estimé que ces deux sites étaient suffisamment pertinents pour être mis en œuvre ailleurs. Cette reconnaissance confirme que la CCI Amiens-Picardie fait preuve d'originalité et d'innovation dans l'élaboration de ses projets, qu'elle développe un savoir-faire et une légitimité qui lui permettent notamment de lever des fonds européens », se félicite-t-on à la CCI. Cette reconnaissance nationale récompense également son choix stratégique de faire du numérique un de ses axes de développement majeur sous l'impulsion de son directeur général. Cette volonté se traduit notamment par la création d'un comité de pilotage au sein de son comité de direction, la mise en œuvre d'une politique de recherche et d'innovation, d'un plan de formation du personnel, la création et expérimentation d'une quinzaine de plateformes au cours des cinq dernières années. Nul doute que les collaborateurs de la CCI Amiens-Picardie, ainsi valorisés, seront encore au rendez-vous pour obtenir des financements de l'Europe dans le cadre de la période de programmation 2014-2020 et concevoir des outils et des services en réponse aux besoins des acteurs économiques locaux.

DÉVELOPPEMENT

Fonds de revitalisation, **une aide à l'implantation**

» Le Fonds départemental de revitalisation des territoires (FDRT) a été mis en place pour les entreprises voulant s'implanter dans la Somme. Mais pour y prétendre, il faut remplir plusieurs conditions. Zoom sur les critères d'éligibilité…

© : Fotolia
Le FDRT, une aide possible à la création d'emplois.

Le Fonds départemental de revitalisation a été initié pour soutenir des projets relativement conséquents : il s'adresse à des entreprises existantes, qui ont des projets de création ou de reprise. Elles doivent s'engager à créer au moins cinq nouveaux postes en CDI uniquement (ou d'un CDD suivi d'un CDI) et à temps plein dans les deux ans, que ce soit dans le cadre d'un développement endogène ou exogène, et dans les filières définies comme prioritaires. La subvention accordée varie selon la nature du projet de une à trois fois le SMIC mensuel, en fonction du montant des investissements envisagés, des capacités financières de l'entreprise, ou encore des engagements en emplois, et elle est versée une fois les dits emplois concrétisés.

Pour y prétendre, il suffit de s'adresser au service dédié de la CCI du territoire concerné, qui prend en charge le montage du dossier. L'aide peut être accordée après un passage devant un comité d'engagement. Dans la Somme, le FDRT, qui a été initié en 2009, est géré par l'Interconsulaire de la Somme (chambre de métiers, chambre de commerce et d'industrie et chambre d'agriculture). Ce sont les autres fonds de revitalisation locaux qui l'alimentent, à hauteur de 20 %. Et bonne nouvelle : il reste encore des fonds à allouer.

Fonds de revitalisation local

Dans la Somme existe également depuis 2009 un Fonds de revitalisation local SFG, qui concerne les projets de création d'emplois au sein des communautés de communes du Bernavillois, du Doullennais et du Val de Nièvre. Les subventions, dont le montant peut être identique à celui attribué dans le cadre du FDRT, sont là accordées à des entreprises des secteurs des services, de l'artisanat et de l'industrie, avec toujours l'obligation de créer de l'emploi en CDI et à temps complet. Mais pour ce fonds, les entreprises appartenant à un groupe ne sont pas éligibles.

LES FILIÈRES PRIORITAIRES

- Les services aux entreprises (dont les centres d'appel)
- Les équipements touristiques dits structurants
- La logistique
- L'aéronautique (activités industrielles, logistique, d'ingénierie et de services)
- L'agroalimentaire (y compris ce qui touche à la valorisation des produits)
- Les éco-activités (liées à la production d'énergies renouvelables : éolien, bioénergies, éco-construction, agro-matériaux et biomolécules).

LES PROJETS ÉLIGIBLES AU FONDS LOCAL

- La création d'emplois par des entreprises implantées ou non sur le territoire concerné et ayant un projet de développement.
- Le passage d'un CDD en CDI, ou celui d'un temps partiel en CDI, un temps plein en CDI, s'il est lié à un projet de développement de l'entreprise.

REPÉRÉ SUR…

Les-aides.fr, le site d'information des CCI sur les aides aux entreprises : www.les-aides.fr
Ce mois-ci, focus sur **le préfinancement du Crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) et rappel du fonctionnement de ce crédit d'impôt.**

PRÉFINANCEMENT DU CICE

Oséo a mis en place le préfinancement du CICE, pour permettre aux entreprises de couvrir leur trésorerie dans l'attente de l'obtention du Crédit d'impôt compétitivité et emploi.
Oséo intervient de 2 manières :
- soit en pré-finançant directement le CICE, par l'aide Avance + Emploi. Avance + Emploi consiste en un crédit confirmé d'une durée d'un an, au maximum égal à 85 % du montant estimé de CICE,
- soit en apportant sa garantie au crédit court terme apporté par la banque pour pré-financer le CICE. Cette garantie couvre au maximum 50 % du concours bancaire confirmé.

RAPPEL SUR LE CICE

Le Crédit d'impôt compétitivité et emploi doit permettre le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leur fonds de roulement.
Le CICE est calculé en fonction des rémunérations brutes annuelles (à partir de celles versées en 2013), soumises à cotisations sociales, versées par les entreprises à leurs salariés au cours de l'année civile. Il est calculé en prenant en compte le coût du travail des seuls salariés dont la rémunération n'excède pas 2,5 fois le SMIC annuel.

Pour en savoir plus sur le CICE, consultez le site Les-aides.fr, et l'article ''Ce qu'il faut retenir du CICE'', dans la rubrique ''Questions d'entrepreneurs''.

RECRUTEMENT

Emplois d'avenir, mode… d'emploi

» Lancés dans le secteur public en novembre dernier, les emplois d'avenir s'ouvrent aux entreprises privées. Dans certains domaines bien définis, et sous certaines conditions.

Initiés pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes pas ou peu qualifiés, les emplois d'avenir sont maintenant accessibles au secteur privé. Le dispositif cible les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes handicapées), non diplômés ou titulaires d'un CAP-BEP ainsi que les titulaires d'un diplôme jusqu'à bac+3 lorsque ces derniers résident dans une Zone urbaine sensible ou dans une Zone de revitalisation rurale. Les entreprises qui choisissent ce type d'embauche doivent proposer au jeune une perspective de qualification et d'insertion professionnelle durable. Le contrat peut être conclu pour une durée déterminée (de 12 à 36 mois) ou indéterminée, sur un poste à temps plein. Chaque bénéficiaire se voit attribuer un tuteur qui assurera sa formation dans l'entreprise.

Pour pouvoir procéder au recrutement d'un jeune en emploi d'avenir, l'entreprise ne doit avoir eu recours à aucun licenciement économique dans les six mois précédents cette embauche. Dans le secteur marchand, le montant de l'aide de l'État à l'insertion professionnelle est de 35 % du taux horaire brut du Smic, abondée à hauteur de 15 % supplémentaire par le Conseil Régional de Picardie. Toutefois, ce montant peut être porté à 47 % du taux horaire du Smic pour les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification, ainsi que pour les entreprises d'insertion. La démarche de recrutement s'effectue en partenariat avec Pôle emploi ou la Mission locale.

© : Fotolia
Les services à la personne, un secteur porteur d'emplois.

Martine Villain
CCI Amiens-Picardie
Tél. 03 22 82 22 57
martine.villain@amiens-picardie.cci.fr

DES MÉTIERS ÉLIGIBLES

En Picardie, neuf secteurs d'activités sont concernés par les emplois d'avenir : l'industrie, les services à la personne, la construction (le bâtiment et les travaux publics), l'agro-alimentaire, le tourisme, la grande distribution, l'agriculture, la banque, les transports et la logistique. Quelques professions concernées : ajusteur, soudeur, chaudronnier, déménageur, aide-soignant, animateur de loisirs, médiateur social, accompagnant médico-social pour personnes âgées, handicapées ou enfants, éducateur d'activité sportive, magasinier, préparateur de commandes, personnel d'entretien du paysage…

FORMATION

Enrichir ses compétences avec le **campus des commerçants**

» Grâce à un partenariat mené entre la Fédération des associations des commerçants d'Amiens et le centre de formation professionnelle Interfor, une nouvelle offre de formation vient de voir le jour : le campus des commerçants.

Des modules de formations soigneusement sélectionnés pour les commerçants, gérants non-salariés d'Amiens, voilà le concept du campus des commerçants. *« La fédération des associations des commerçants d'Amiens souhaitait donner à ses adhérents, un accès simple à la formation, sur des thèmes directement liés à l'exercice quotidien de leur métier »*, souligne Gaël Mordac, président de la Fédération des associations des commerçants d'Amiens. C'est désormais chose faite, grâce au partenariat mené avec le centre de formation Interfor.

Une boîte à outils utile

Le campus des commerçants se veut simple dans ses modalités et utile aux commerçants dans son contenu, comme le précise Dominique Ducrocq, directeur d'Interfor : *« Le campus des commerçants se veut le plus souple possible avec des formations modulaires, un large choix de dates de session, le tout à proximité de son travail. »* Les 220 adhérents de la Fédération des associations de commerçants d'Amiens peuvent en effet par ce biais, avoir accès à l'offre de ce dispositif, composée de 19 modules de formation dans trois domaines : sécurité, qualité et environnement, gestion et ressources humaines. Ces formations, de niveau bac +4/5, mais accessibles sans condition de diplômes, seront entièrement prises en charge, sans contrepartie financière, par la fédération. Pour s'inscrire, rien de plus simple. Quelques clics pour remplir un formulaire sur le site d'Interfor suffisent. L'équipe du centre de formation contactera ensuite le commerçant pour effectuer son inscription. Le campus des commerçants et son offre modulaire de formations ont été spécialement étudiés pour être le plus compatibles possible avec les besoins, attentes et contraintes des commerçants, comme le souligne Gaël Mordac : *« Le campus des commerçants vise à permettre aux commerçants d'acquérir des connaissances dans des domaines périphériques à leur métier mais indispensables à un bon exercice de leur profession. Ils pourront ainsi suivre des formations sur les nouvelles réglementations sécurité, le document unique, la gestion des déchets, etc. »* Ces formations s'adressant aux commerçants, gérants non-salariés, seront également accessibles à leurs salariés, qui pourront bénéficier des dispositifs de financement dédiés à la formation professionnelle.

© : Com des Images

Le campus des commerçants propose des formations spécialement adaptées à leurs attentes.

■ Campus des commerçants
www.interfor-formations.fr/entreprise/formation-continue/campus-des-commercants

AGENDA

CAFÉ-CRÉATION

Ouvert à tous les porteurs de projet de création d'entreprise, le prochain café-création aura pour thème : "Faire les bons choix juridiques et fiscaux pour la création reprise de son entreprise". Il aura lieu le jeudi 13 juin à partir de 8 h 45 à la pépinière d'entreprises Atrium - 39 rue de la Paix à Amiens. Contact : emilie.follet@amiens-picardie.cci.fr – Tél. 03 22 82 22 19

LAB'DAY

Le prochain Lab' day est organisé le jeudi 20 juin dans les locaux de la pépinière Amiens le L@b' sur les usages numériques au service des commerces de proximité. 60 rue de la Vallée à Amiens. Participation gratuite et ouverte à tous sur inscription préalable : www.amiens-picardie.cci.fr

SEMAINE DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La 10e édition de la Semaine pour la qualité de vie au travail, organisée par le Réseau Anact - Aract, se déroulera du lundi 10 au vendredi 14 juin en Picardie. Cette semaine est le rendez-vous annuel pour débattre, diffuser les initiatives et les bonnes pratiques sur la qualité de vie au travail. Plus d'infos sur www.cestp.aract.fr

PÉRONNE

La Maison du territoire et des entreprises, un lieu ressources

» La CCI Amiens-Picardie renforce son antenne de Péronne en créant la Maison du territoire et des entreprises.

La Maison du territoire et des entreprises conforte l'ancrage territorial de la CCI Amiens-Picardie dans l'est de la Somme. *« Nous souhaitons développer et resserrer les liens entre les différents acteurs économiques du territoire. La Maison du territoire et des entreprises répond à cet objectif. »* Située dans le bâtiment de l'ancienne CCI de Péronne, la toute nouvelle Maison du territoire et des entreprises héberge entreprises, services publiques, associations… Premier à s'installer, le Pays Santerre-Haute-Somme y a transféré son siège et ses services. Les chambres consulaires : la chambre des métiers et la chambre d'agriculture y instaurent des permanences pour apporter des conseils de proximité à leurs ressortissants. Un service de l'hôpital de Péronne intégrera également les locaux d'ici quelques semaines. Des bureaux sont également mis à disposition d'entreprises au sein de cette antenne. Le cabinet de consultant BPI intervenant dans le cadre de la mission de reclassement est déjà présent dans les locaux.

> « Cet endroit a pour vocation de resserrer les liens entre les différents acteurs économiques du territoire »

Dans un autre domaine, le syndicat de la vallée des Anguillères y est également hébergé.

Et toujours les services de la CCI

Conseils aux créateurs d'entreprises, immatriculations, formalités d'entreprises et formalités internationales, dossiers et taxe d'apprentissage… tous les services aux entreprises de la CCI demeurent accessibles sur place. Un conseiller d'entreprise est également à leur disposition pour un suivi personnalisé ou une question plus pointue.

■ Maison du territoire et des entreprises
7, rue des Chanoines
à Péronne
Tél. 03 22 73 36 36

RENDEZ-VOUS

OK pour la Haute-Picardie

» Le prochain petit-déjeuner "OK pour la Haute-Picardie" aura lieu le 28 mai à Péronne. On y parlera développement industriel et aménagement du territoire.

Le petit-déjeuner thématique est la formule proposée par la CCI Amiens-Picardie aux acteurs de la Haute-Picardie pour mieux faire connaître les projets de développement économique du territoire. Présentation de projets, échanges sur des problématiques communes, *« ces rendez-vous trimestriels doivent permettre de créer des synergies entre les différents acteurs »*, explique-t-on à la CCI.
Le 28 mai prochain, Arnaud Mangez, gérant de Tereneo, promoteur immobilier basé à Villeneuve d'Ascq, détaillera le projet de construction de deux immeubles en bois sur le pôle Haute-Picardie. Les bâtiments de 600 m² chacun dont 300 m² de bureaux, construits avec des matériaux innovants permettant de réaliser des économies d'énergie, seront investis fin 2013 par un cabinet d'experts-comptables et un laboratoire d'analyses médicales.
Jean-Denis Collé, chef de projet au Conseil régional de Picardie présentera quant à lui IndustriLAB. Il détaillera les enjeux de cette vitrine du savoir-faire industriel picard. Les 2 500 m² de bureaux et les 5 000 m² d'ateliers qui sortiront de terre d'ici mai 2014, sont un atout en termes de développement du territoire, d'innovation et de formation.

S'informer et échanger

« Ces interventions sont prévues sur un temps court, elles débutent à 8 h 30 pour se terminer au plus tard à 10 heures. Elles sont volontairement brèves pour permettre un temps d'échanges entre les participants et à chacun, de concilier cette réunion avec son agenda », précise-t-on à la CCI.
Ouverts à tous ceux qui se sentent concernés par le dynamisme de la Haute-Picardie, industriels, élus, acteurs de la formation, ces petits-déjeuners sont organisés à la Maison du territoire et des entreprises de Péronne (dans les anciens locaux de la CCI de Péronne). L'entrée est gratuite.

■ Infos et inscriptions sur :
www.amiens-picardie.cci.fr